

# FORESTER®

AMM n° 2080097

## Protection des bois abattus contre les insectes xylophages et sous-corticaux.

Fonction	Catégorie d'utilisateur	Usage
Protection contre les insectes xylophages et sous-corticaux. Action préventive/curative et stoppante	Coopérative forestière Sociétés d'exploitation forestière (Bucheron, débardeur, transporteur grumes) Scieries	Bois abattus

### Caractéristiques Physico-chimiques

Aspect : Liquide hydrosoluble en émulsion aqueuse (EW).  
Densité (20°C) : 0.98g/ml  
pH : 4-5.  
Substance active : cyperméthrine cis/trans +/- 40/60 (100g/L)  
Point éclair : >79°C (inflammable)

### Caractéristiques d'efficacité

La substance active est non systémique. Elle agit sur les ravageurs, par contact et par ingestion, aussi bien par temps froid que par temps chaud. Elle dispose également d'un effet répulsif sur les ravageurs adultes et inhibe la ponte par arrêt de la prise de nourriture. Pour être efficace, il est nécessaire que l'insecte ou la larve xylophage soit en contact avec le bois traité ou qu'il l'ingère. Sa persistance d'action est de 4 à 6 semaines selon des conditions météorologiques. (8 semaines en période hivernale et de faible ensoleillement.)  
Délai sans pluie : 1 heure (Après le séchage du dépôt)

#### Protection des bois abattus :

- Protection immédiate des bois abattus des dégâts d'insectes xylophages et sous-corticaux de bois frais et d'insectes à larves xylophages (coléoptères / scolytidés).
- Préserve les bois contre la piqûre.
- Homologué pour un usage forestier (bois abattus).
- Efficace quel que soit le stade du ravageur (larves et insectes adultes),
- Protection préventive, curative et stoppante, par temps froid et chaud.
- Utilisable toute l'année, au moment le plus utile

### Application

#### Bonnes pratiques environnementales

Le calcul des surfaces à traiter, la connaissance des quantités ou des volumes à protéger, permet de déterminer le volume de bouillie à préparer et de ne pas avoir d'excédents à éliminer. Vérifier le bon fonctionnement du matériel et faire son étalonnage. Respecter une zone non traitée de 5 mètres (ZNT) par rapport à un point d'eau.

#### Périodes d'utilisation

Pour obtenir la meilleure efficacité de FORESTER®, il est préférable d'intervenir en début de période de dégâts, préventivement aux attaques des ravageurs. Toutefois, son action étant préventive, curative et indépendante de la température, une intervention en cours d'attaque permet de stopper immédiatement les dégâts (époques indicatives d'intervention en annexe).

#### Identification des insectes

##### ➤ Insectes sous corticaux :

- Consomment la matière ligneuse en se limitant au liber, sans pénétrer dans l'aubier
- Présence de sciure rousse

Mise à jour : Février 2019

#### ➤ Insectes Xylophages

- Consomment la matière ligneuse en forant des galeries plus ou moins profondes.
- Présence de sciures blanche sur l'écorce.
- Identification du groupe d'insecte xylophage

	Dimension du trou	Forme du trou
Scolyte	1 – 3 mm	Circulaire
Platype	2 - 3 mm	Circulaire
Longicorne	5 - 30 mm	Elliptique
Sirex	5 - 15 mm	Circulaire

Les précipitations pouvant lessiver les sciures, un prélèvement d'échantillon de l'insecte adulte permet de déterminer le nom du ravageur.

## Protection des bois abattus

### Mise en œuvre

Remplir aux  $\frac{3}{4}$  d'eau la cuve de l'appareil de pulvérisation et verser la dose nécessaire. Terminer le remplissage et maintenir en agitation durant le traitement.

Après la mise en tas des rondins, appliquer en dirigeant le pulvérisateur de façon à éviter toute pulvérisation en direction d'un point d'eau. Éviter tout ruissellement à partir du bois traité. Respecter une ZNT minimum de 5 mètres. Les conditions d'application prévues ne permettent que le traitement en surface du tas de bois et non de l'intégralité de la surface des bois qui le composent.

### Protection des bois abattus en forêt (résineux et feuillus) : Dose 1%.

FORESTER® s'utilise après dilution à 1%, par pulvérisation par pulvérisation mécanique ou pneumatique localisée.

Consommation indicative : 2 à 5L de bouillie par m<sup>3</sup> de bois.

Le volume de bouillie « prête à l'emploi » variera selon le diamètre des bois, le type d'essence et le matériel de pulvérisation utilisé.

M <sup>3</sup> de bois	Eau	FORESTER®
3	10L	0,1L
8	30L	0,3L
14	50L	0,5L
17	60L	0,6L
23	80L	0,8L
28	100L	1L
84	300L	3L
140	500L	5L
200	700L	7L
430	1500L	15L

AMM N° 2080097 - Forêt \* Bois abattus \* Insectes xylophages et sous-corticaux. 2 à 5 litres de bouillie / M3 de bois, volume à adapter à la surface à traiter – Après la mise en tas des rondins - Accès interdit au public pendant les 48 heures suivant le traitement.

### Client bois de l'ONF.

Selon le Règlement National d'Exploitation Forestière (RNEF), le respect des agréments du Ministère de l'Agriculture pour l'application des produits phytopharmaceutiques à usages agricoles et assimilés, le respect de l'AMM des produits, des bonnes pratiques, des critères de certification environnementale et de gestion durable : **seuls les traitements sur place de dépôt sont autorisés.**

Démarche préalable à l'intervention : Faire une demande d'autorisation au moins trois semaines avant le traitement, au Service Bois de l'agence de l'Office National des Forêts.

### Protection des grumes destinées à l'exportation.

Pour les opérateurs, se référer à l'Instruction technique du 31 mars 2016, relative aux modalités de certification à l'exportation des grumes.

Référence : Instruction technique DGAL/SDASEI/2016-277 du 31/03/2016.

## Nettoyage du matériel

Après traitement, rincer soigneusement la cuve en actionnant la pompe afin de nettoyer aussi tuyauteries et buses. Epandre l'eau de rinçage et les reliquats de bouillie après avoir dilué 5 fois à l'écart de tout point d'eau et de cultures, si possible sur la zone déjà traitée (ne jamais vidanger dans un caniveau, un égout ou une surface imperméable).

Si l'appareil est utilisé ultérieurement pour d'autres types de traitement, il est impératif de bien le nettoyer afin d'éliminer toutes traces de produit susceptibles de provoquer des dégâts lors de la prochaine utilisation.

## Précautions de sécurité et d'environnement

PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISER LES PRODUITS BIOCIDES ET PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT

Bien prendre connaissance des informations disponible dans la Fiche de Données de Sécurité du Produit.

### Etiquetage

SGH09 ; SGH07 ; ATTENTION. H302 : Nocif en cas d'ingestion. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. P261 - Éviter de respirer les brouillards. P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des gants de protection. P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. EUH401 : Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. SPe 3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 m par rapport aux points d'eau. SPe 8 : Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes

Mise à jour : Février 2019

pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison. Ne pas utiliser en présence d'abeilles. SP 1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

### Sécurité des utilisateurs

Toujours respecter les précautions standards hygiéniques. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire, ni fumer pendant le travail. Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire. Porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection. Eviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de contact ou de projections accidentelles, se laver immédiatement. En cas d'irritation ou le malaise appeler un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Pour l'opérateur, porter pendant le mélange/chargement, l'application et le nettoyage du matériel de pulvérisation :

- gants en nitrile certifiés EN374-3 ;
- combinaison de travail en polyester 65%/35% avec un grammage de 230 g/m2 ou plus avec traitement déperlant ;
- combinaison de protection non tissée de catégorie III type 5/6 ;
- bottes de protection certifiés EN13 832-3.

### Stockage

Conservé le récipient d'origine hermétiquement fermé et dans un endroit sec, à l'abri de la lumière et de l'humidité. Veillez à une ventilation suffisante du lieu de stockage. Conservé à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Stocker sur aire étanche ou sur rétention. Conservé le produit dans des conditions standards de température à l'abri du gel et de la chaleur dans un local fermé à clef.

### Environnement

Le résidu de produits, les eaux de lavage et l'emballage doivent être considérés comme des déchets dangereux et traités en centre spécialisé. Ne pas réutiliser les emballages vides.

Bien vider et rincer 3 fois à l'eau les emballages au moment du remplissage de la cuve et vider cette eau dans le pulvérisateur. Traiter en l'absence de vent.

## Périodes d'interventions

### Insectes sous-corticaux

Les insectes sous-corticaux consomment de la matière ligneuse en se limitant au liber, sans pénétrer dans l'aubier. La présence de sciure rousse permet de diagnostiquer rapidement l'attaque d'un ravageur sous-cortical. Pour obtenir la meilleure efficacité de FORESTER®, il est préférable d'intervenir en début de période de dégâts, préventivement aux attaques des ravageurs. Toutefois, son action étant préventive, curative et indépendante de la température, une intervention en cours d'attaque permet de stopper immédiatement les dégâts.

	J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N	D
Dendroctone ( <i>Dendroctonus micans</i> )				●			●		●			
Hylésine des pins ( <i>Tomicus piniperda</i> )		●				●						
Pissode / Charançon du pin ( <i>Pissodes notatus</i> )				●		●			●			
Scolyte acuminé ( <i>Ips acuminatus</i> )				●		●		●				
Scolyte curvidenté des sapins ( <i>Pityokteines curvidens</i> )				●				●				
Sténographe des pins ( <i>Ips sexdentatus</i> ) dès 18°C				●			●			●		
Typographe de l'épicéa ( <i>Ips typographus</i> ) dès 18°C				●			●					
Chalcographe ( <i>Pityogenes chalcographus</i> )					●		●					
Charançon du sapin ( <i>Pissodes piceae</i> )				●				●				
Hylaste des pins ( <i>Hylastes ater</i> Payk)				●				●				
Hylésine destructeur ( <i>Tomicus destruens</i> )					●				●			
Pissode / Charançon du pin ( <i>Pissodes notatus</i> )				●		●			●			

■ Période indicative de dégâts ● Epoque indicative d'intervention

### Insectes Xylophages

Les insectes xylophages consomment de la matière ligneuse en forant une galerie plus ou moins profonde dans le bois. La présence de sciure blanche sur l'écorce permet de diagnostiquer rapidement une attaque d'insectes xylophages. Hylobe : Les larves d'hylobe se développent dans le système racinaire des résineux exploités. Pour se nourrir, l'insecte adulte émerge des souches et s'alimente de l'écorce des jeunes plants. Pour obtenir la meilleure efficacité de FORESTER®, il est préférable d'intervenir en début de période de dégâts, préventivement aux attaques des ravageurs. Toutefois, son action étant préventive, curative et indépendante de la température, une intervention en cours d'attaque permet de stopper immédiatement les dégâts.

	J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N	D
Hylobe des résineux ( <i>Hyllobius abietis</i> )				●	●			●				
Platype des chênes ( <i>Platypus cylindrus, oxyurus</i> )						●						
Scolyte liséré des résineux ( <i>Trypodendron lineatum</i> )			●		●							
Xylebore des feuillus ( <i>Xyleborus dispar, dryographus, monographus, saxeseni</i> )			●	●	●							
Xylosandre feuillus et résineux ( <i>Xylosandrus germanus</i> )			●	●								
Xyloterus feuillus ( <i>Xyloterus domesticus, lineatus, signatus</i> )			●	●								
Arhopalus des résineux ( <i>Arhopalus rusticus</i> )			●	●								
Saperde du peuplier ( <i>Saperda carcharias, populnea</i> )				●	●		●					
Sésie du peuplier ( <i>Aegeria apiiformis</i> )						●	●					
Sirex résineux ( <i>Urocerus gigas, Xeris spectrum, Sirex juvencus, noctilio</i> )				●		●						
Tetropium des résineux ( <i>Tetropium castaneum, fuscum, gabriellii</i> )			●	●								
Zeuzère des peupliers ( <i>Zeuzera pyrina</i> )						●	●					

■ Période indicative de dégâts ● Epoque indicative d'intervention